

Construction de nouveaux logements dans des colonies de Jérusalem-Est et de Cisjordanie » - Position de la France

20 décembre 2011



Israël - Construction de nouveaux logements dans des colonies de Jérusalem-Est et de Cisjordanie

La France condamne fermement la décision du gouvernement israélien de publier des appels d'offre en vue de la construction de 1.028 nouveaux logements dans trois colonies de Jérusalem-Est et de Cisjordanie.

À l'heure où le processus de paix est dans l'impasse, la France attend des parties qu'elles fassent preuve de sérieux pour relancer les négociations directes. Cette décision, illégale au regard du droit international, constitue une nouvelle provocation et un obstacle supplémentaire sur le chemin de la paix. La France appelle une nouvelle fois le gouvernement israélien, qui en a le pouvoir, à faire cesser ces projets.

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > ARCHIVES >
- Adresse de cet article : https://plateforme-palestine.org/Construction-de-nouveaux-logements-dans-des-colonies-de-Jerusale m-Est-et-de